

**PAR COURRIEL**

Québec, le 25 juillet 2023

[REDACTED]

**Numéro de dossier : 2307016-130 - Lettre complémentaire**

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 12 juillet 2023 qui visait à obtenir une copie détaillée des subventions versées par le ministère de la Culture et des Communications aux municipalités et/ou bibliothèques publiques du Québec de 2008 à 2023.

Nous avons répondu le 18 juillet dernier, mais des précisions de votre part nous ont été formulées le 19 juillet dernier à l'effet que votre demande visait plutôt à obtenir une copie détaillée des aides aux immobilisations données aux bibliothèques, et ce, en vue d'un projet de "Guide des bibliothèques" visant à souligner les architectures, les aménagements et les rénovations des bibliothèques québécoises qui se sont démarquées à ce niveau.

Nous avons procédé de nouveau à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointe à la présente lettre la copie du document visé que nous détenons et qui peut vous être communiqué.

Pour votre information, sachez que si une bibliothèque se relocalise dans un immeuble du patrimoine religieux (église, etc.), le projet de bibliothèque peut être soutenu par le programme de requalification du Conseil du patrimoine religieux du Québec, dont voici l'hyperlien de son site Web : [Accueil | Conseil du patrimoine religieux du Québec \(patrimoine-religieux.qc.ca\)](http://www.patrimoine-religieux.qc.ca)

De plus, dans certains cas, les projets peuvent également être soutenus en partie par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, lorsque la bibliothèque est localisée dans un immeuble municipal qui comporte, par exemple, des espaces communs avec l'hôtel de ville ou d'autres fonctions municipales.

...2

À titre de courtoisie, nous vous invitons donc à formuler une demande auprès du responsable d'accès des organisations suivantes, aux coordonnées reproduites ci-dessous :

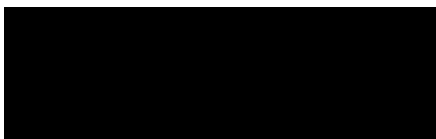
Madame Dominique Jodoin  
Secrétaire générale  
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, aile Chauveau, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Téléphone : 418 691-2040  
Télécopieur : 418 644-9863  
accesinfo@mamh.gouv.qc.ca

M<sup>e</sup> Emmanuel Tani-Moore  
Chef de division et greffier-adjoint  
Ville de Montréal  
Service du greffe  
275, rue Notre-Dame E. Montréal (Québec) H2Y 1C6  
Téléphone : 514 872-3142  
greffe\_acces@montreal.ca

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

La substitut de la responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Hélène St-Martin

p. j.